



Licenciment pour faute grave envers l'employeur

Par **mandine47**, le **17/06/2008** à **16:33**

bonjour , a tous jaurais une petite kestion ; mon copain travail dans une grosse societer d'emballage alimentaire , il es en cdd jusqu'en septembre e veut partir avant car l'ambiance au travail es tres mauvaise Il ya une tres grosse consomation d'alcool de certains employer (e la patronne le sais) . je voudrais savoir si en fesant un licenciment en accord avec les deux parti ouvre au assedic? e si il fait un licenciment pour faute grave envers son employeur e oui sa existe encore faut t'il pouvpoir le prouver mais la pas de probleme pour sa ; ouvre t'il lui aussi au assedic ? merci pour ceux qui m'apporterons la reponse